

**SÉANCE ORDINAIRE
11 SEPTEMBRE 2013**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 11 septembre 2013, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

La mairesse exerçant son droit de vote que lorsque qu'elle en fait mention.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 05 par madame Berthe Bélanger, mairesse.

Mot de bienvenue de la mairesse

Consultation publique sur le règlement des dérogations mineures.

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Administration

- 1.1 Procès-verbaux
 - 1.1.1 Procès-verbal du 7 août 2013
 - 1.1.2 Procès-verbal du 21 août 2013
- 1.2 Communication
 - 1.2.1 Correspondance
- 1.3 Affaires juridiques
 - 1.3.1 Rapport SQ
 - 1.3.2 Désignation du procureur
- 1.4 Règlements municipaux
 - 1.4.1 Règlement sur les dérogations mineures

2. Ressources financières

- 2.1 Rapport des dépenses
- 2.2 Rapport des salaires
- 2.3 Indicateurs de gestion
- 2.4 Remboursement déplacement M. Denis Tremblay
- 2.5 Présentation politique familles-aînés

3. Ressources humaines

- 3.1 Rémunération adjointe en environnement (reporté)
- 3.2 Contrat directrice des finances et directeur général (reporté)
- 3.3 Journée de maladies Véronique Cronier (reporté)
- 3.4 Guide de classification et de rémunération (reporté)
- 3.5 Politique des conditions de travail (reporté)
- 3.6 Demande de l'inspecteur en voirie

4. Ressources matérielles et immobilières

353-09-2013

**SÉANCE ORDINAIRE
11 SEPTEMBRE 2013**

- 4.1 Offre d'achat terrain 3418-85-0546
- 4.2 Nom du chalet d'accueil et affiche
- 4.3 Usage des locaux municipaux (reporté)
- 4.4 Achat terrain stationnement Pavillon des sports

5. Sécurité publique

5.1 Service incendie

- 5.1.1 Semaine sécurité incendie
- 5.1.2 Organigramme (reporté)

6. Réseau routier, transport

- 6.1 Soumissions sable et sel d'hiver (reporté)
- 6.2 Soumissions rechargement
- 6.3 Soumissions chemin Lac-de-l'Orignal (reporté)

7. Gestion du territoire et du milieu

- 7.1 PIIA pourtour de lacs
 - 7.1.1 Demande 24 chemin Michaudville
- 7.2 Dérogation mineure
 - 7.2.1 21 chemin du Lac-à-l'Île
- 7.3 Comité renaissance lac Gagnon
- 7.4 Mandat pour offre services lac Gagnon
- 7.5 Mandat myriophylle lac Gagnon
 - 7.5.1 Projet pour extraire le myriophylle, lac Gagnon
- 7.6 Droit de passage sentier intermunicipal
- 7.7 Appui Sainte-Lucie-des-Laurentides

8. Service à la collectivité

- 8.1 Sports et loisirs, culture
 - 8.1.1 Comité de la culture : recommandations
 - 8.1.2 Souper champêtre
- 8.2 Sentiers pédestres – Laurentides en forme
 - 8.2.1 Conteneurs Intercentre
- 8.3 Familles-aînés
- 8.4 Environnement
- 8.5 Embellissement
- 8.6 Bibliothèque
 - 8.6.1 Nomination de bénévole (reporté)
- 8.7 Rapport des représentants
- 8.8 Inauguration Je pARTicipe

Période de questions

Ajournement de l'assemblée

ADOPTÉE

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 7 août 2013

354-09-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 7 août 2013.

ADOPTÉE

1.1.2 Procès-verbal du 21 août 2013

355-09-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 21 août 2013.

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
11 SEPTEMBRE 2013**

**1.2 Communication
1.2.1 Correspondance**

Aucune décision sous cette rubrique.

**1.3 Affaires juridiques
1.3.1 Rapport SQ**

356-09-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de déposer le rapport d'intervention du mois de juillet 2013 de la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE

1.3.2 Désignation du procureur

357-09-2013

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de désigner Maître Rino Soucy, avocat, comme procureur pour les services juridiques de la Municipalité.

ADOPTÉE

**1.4 Règlement municipaux
1.4.1 Règlement sur les dérogations mineures**

358-09-2013

CONSIDÉRANT l'avis de motion adopté lors de l'assemblée du 7 août 2013;

CONSIDÉRANT la consultation publique lors de l'assemblée du 11 septembre 2013;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier lors de la présente assemblée;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 423-13 relatif aux dérogations mineures.

ADOPTÉE

**2. Ressources financières
2.1 Rapport des dépenses**

359-09-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier l'émission des chèques n°5331 à n°5409, les chèques manuels 2067 à 2123 ainsi que l'annulation du chèque n°5229 pour un montant total de 84 689.79 \$.

Paiements par internet du 22 août 2013 pour un montant de 939.72 \$

**SÉANCE ORDINAIRE
11 SEPTEMBRE 2013**

pour un grand total de déboursés de 85 629.51 \$.

ADOPTÉE

2.2 Rapport des salaires

Cette rubrique est reportée.

2.3 Indicateur de gestion

360-09-2013

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter les indicateurs de performance pour l'année 2012 dont le contenu du rapport est déterminé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

2.4 Remboursement de déplacement M. Denis Tremblay

361-09-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à la majorité, monsieur Denis Tremblay n'exerçant pas son droit de vote par conflit d'intérêts, de rembourser les frais de 55 \$ plus déplacement à monsieur Denis Tremblay pour le tournoi de golf bénéfique de l'organisme Objectif partage.

ADOPTÉE

2.5 Présentation politique familles-aînés

362-09-2013

CONSIDÉRANT la résolution 288-07-2013 acceptant l'offre de service de l'entreprise Arts-Complice pour l'impression du document synthèse de la politique familles-aînés au montant de 2 029.50\$;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise impose une augmentation des frais de copies pour un surplus de 170.50\$;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de modifier le montant initial et de le remplacer pour un montant de 2 220\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

363-09-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise La Gourmandine pour le repas servi lors de la présentation de la politique familles-aînés dans le cadre d'un 5 à 7 ayant lieu le 13 septembre prochain au montant de 415.90\$ taxes incluses.

**SÉANCE ORDINAIRE
11 SEPTEMBRE 2013**

ADOPTÉE

**3. Ressources humaines
3.1 Rémunération adjointe environnement**

Cette rubrique est reportée.

3.2 Contrat directrice de finances, directeur général

Cette rubrique est reportée.

3.3 Journée de maladie Véronique Cronier

Cette rubrique est reportée.

3.4 Guide de classification et de rémunération du personnel salarié

Cette rubrique est reportée.

3.5 Politique des conditions de travail

Cette rubrique est reportée.

3.6 Demande de l'inspecteur en voirie

364-09-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder une semaine de vacances du 24 octobre au 3 novembre 2013 à monsieur Farid Madaoui, inspecteur en voirie. Ce dernier assurant tout de même une présence durant les travaux de pavage effectués sur le chemin du Lac-de-l'Orignal.

ADOPTÉE

**4. Ressources matérielles et immobilières
4.1 Offre d'achat terrain 3418-85-0546**

365-09-2013

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de la part de l'Association des propriétaires de l'Ermitage Mont-Tremblant pour le terrain matricule 3418-85-0546 au montant de 1 500\$ plus les taxes impayées;

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'indiquer à l'Association des propriétaires de l'Ermitage Mont-Tremblant que l'offre ne peut pas être acceptée. Le montant étant insuffisant pour rembourser les dépenses de la Municipalité. L'offre de 1 500 \$ à titre d'offre devant être retourné.

**SÉANCE ORDINAIRE
11 SEPTEMBRE 2013**

ADOPTÉE

4.2 Nom du chalet d'accueil et affiche

366-09-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de nommer le chalet d'accueil à être construit : « Pavillon des sports ».

ADOPTÉE

4.3 Usage des locaux municipaux

Cette rubrique est reportée.

4.4 Achat terrain stationnement Pavillon des sports

367-09-2013

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de nommer Me Daniel Pagé, notaire pour préparer le contrat de vente de la propriété sujet à l'offre d'achat acceptée le 1^{er} juin 2013 pour le 10 chemin Richard.

Que la mairesse et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents pour réaliser la présente.

ADOPTÉE

5. Sécurité publique

5.1 Service incendie

5.1.1 Semaine de prévention incendie

368-09-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier le programme de la semaine de sécurité incendie du 6 au 12 octobre 2013.

ADOPTÉE

5.1.2 Organigramme

Cette rubrique est reportée.

6. Réseau routier, transport

6.1 Soumissions sable et sel

Cette rubrique est reportée.

**SÉANCE ORDINAIRE
11 SEPTEMBRE 2013**

6.2 Soumissions rechargement

369-09-2013

CONSIDÉRANT l'appel d'offre public du 27 août 2013 pour le rechargement des chemins publics pour une quantité de 4 500 tonnes métriques;

CONSIDÉRANT l'ouverture le 6 septembre 2013 par Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, en présence de Colette Gagnon et de Jonathan Ruffo des soumissions suivantes :

Les excavations Lambert inc.	69 899.05\$
Sintra inc.	75 761.63\$

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise Les excavations Lambert inc. pour un montant total de 69 899.05\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

6.3 Soumissions chemin Lac-de-l'Original

Cette rubrique est reportée.

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 PIIA Pourtour de lacs

7.1.1 24 chemin Michaudville

370-09-2013

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2013-13 accompagnée de documents a été déposée au mois d'août 2013 par Guy Leclerc ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction d'un garage ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'approuver la demande.

ADOPTÉE

7.2 Dérogation mineure

7.2.1 Demande du 21 chemin du Lac-à-l'Île

371-09-2013

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure datée du 1 août 2013 a été déposée par Gérald Dorion et qu'elle est accompagnée d'un plan minute 4109 réalisé par Sébastien Généreux le 5 août 2013.

**SÉANCE ORDINAIRE
11 SEPTEMBRE 2013**

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure numéro DM 2013-09 est à l'effet de permettre la construction d'un garage à 6.59 m en marge de recul avant alors que l'article 40 du règlement 367-02 prescrit que toute implantation d'un bâtiment, d'une affectation au sol, d'une structure ou de tout autre aménagement doit satisfaire aux exigences générales du règlement et à celles de la Grille des spécifications intitulée USAGES ET NORMES PAR ZONE pour la zone d'application. Ainsi, dans la zone RR-4, la marge de recul avant applicable est de 12 m ;

CONSIDÉRANT que l'article 40 du règlement 367-02 prescrit que toute implantation d'un bâtiment, d'une affectation au sol, d'une structure ou de tout autre aménagement doit satisfaire aux exigences générales du règlement et à celles de la Grille des spécifications intitulée USAGES ET NORMES PAR ZONE pour la zone d'application. Ainsi, dans la zone RR-4, la marge de recul avant applicable est de 12 m ;

CONSIDÉRANT que permettre la construction d'un garage à 6.59 m en marge de recul avant constitue une réduction majeure par rapport aux normes applicables étant donné que la marge de recul applicable est de 12 m et que 6.59 m de distance constitue une réduction d'environ 50% de la marge de recul ;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT l'avis défavorable du Comité consultatif en urbanisme;

CONSIDÉRANT que le propriétaire était présent lors des présentes à la consultation publique plaidant son état de santé, la toponymie du terrain ne permettant pas de déplacer sa construction sans créer des inconvénients importants dans l'entretien des lieux en hiver ;

CONSIDÉRANT que les représentations du contribuable semblent avoir pour effet de lui créer un préjudice sérieux compte tenu de l'espace disponible entre les bâtiments existants sur le terrain;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

ADOPTÉE

7.3 Comité renaissance du lac Gagnon

372-09-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de nommer le comité renaissance du lac Gagnon composé des membres suivants :

M. Berthe Bélanger, mairesse
M. Sylvain Michaudville, directeur général

**SÉANCE ORDINAIRE
11 SEPTEMBRE 2013**

M. Serge Moore
M. André Thiverge
Mme Diane Côté
M. Sylvain Latour
Mme Sylvie Descoteaux
M. Jacques Pitre
M. Éric Chartier

ADOPTÉE

7.4 Mandat pour offre de services lac Gagnon

373-09-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'obtenir une offre de service pour préparer une procédure permettant de remédier aux problèmes du lac Gagnon.

ADOPTÉE

7.5 Mandat myriophylle lac Gagnon

374-09-2013

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire une étude de localisation du myriophylle à épi présent dans le lac Gagnon;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de donner instruction à monsieur Francis Beaulieu, inspecteur en environnement pour réaliser une étude préliminaire afin de faire des recommandations dans le but d'engager un biologiste en 2014.

ADOPTÉE

7.5.1 Projet pour arracher le myriophylle, lac Gagnon

375-09-2013

CONSIDÉRANT un projet déposé par l'Association des Riverains du lac Gagnon (ARLAG) pour arracher manuellement le myriophylle à épis dans la grande baie du lac Gagnon;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de soutenir l'ARLAG en fournissant :

Un pompier pour assurer la sécurité des lieux;
Une chaloupe;
Une remorque;
Un endroit pour transporter les plantes arrachées;

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
11 SEPTEMBRE 2013**

7.6 Droit de passage sentier intermunicipal

376-09-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de signer l'entente de passage préparé par l'organisme « Par monts et vals » avec les personnes suivantes :

Madame Sonia Bourgois
Monsieur André Marcotte et madame Sandra Guaiani

Madame Berthe Bélanger, mairesse étant autorisée à signer les documents pour donner effet aux présentes.

ADOPTÉE

7.7 Appui Sainte-Lucie-des-Laurentides

Cette rubrique est retirée.

8. Service à la collectivité

8.1 Sports, loisirs et culture

8.1.1 Comité de la culture

377-09-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de déposer les recommandations du comité de la culture en date du 20 août 2013.

ADOPTÉE

8.1.2 Souper champêtre

378-09-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de rembourser le billet du souper champêtre aux personnes ayant travaillées à l'occasion du marché public.

ADOPTÉE

8.2 Sentiers pédestres – Laurentides en forme

8.2.1 Conteneurs Intercentre

379-09-2013

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'aménager des conteneurs selon les recommandations de la Régie Intermunicipale des Trois-Lacs au stationnement de l'Intercentre au lac du Rocher.

ADOPTÉE

8.3 Familles-aînés

**SÉANCE ORDINAIRE
11 SEPTEMBRE 2013**

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.4 Environnement

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.5 Embellissement

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.6 Bibliothèque

Cette rubrique est reportée.

8.7 Rapport des représentants

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.8 Inauguration Je pARTicipe

380-09-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'organiser un dîner à l'occasion de l'inauguration des œuvres d'art dans le cadre du projet Je pARTicipe. Un montant maximal de 250 \$ sera défrayé par la Municipalité.

ADOPTÉE

**Période de questions
Ajournement de l'assemblée**

381-09-2013

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'ajourner l'assemblée au 30 septembre à 11 h, il est 20 h 30.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maïresse**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**